LA RONDE DES ENFANTS
Association Loi 1901

2, rue Juliette Nourrisson
42600 MONTBRISON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

LA RONDE DES ENFANTS
Association Loi 1901

2, rue Juliette Nourrisson
42600 MONTBRISON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA RONDE DES ENFANTS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de Méthodes Comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2023-03.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « Changement de Méthodes Comptables » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative au nouveau règlement ANC 2023-03.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier de la Présidente et dans les autres documents adressés aux Membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 9 juin 2026

Le commissaire aux comptes
implid Audit



Thibault CHALVIN
Associé

BILAN

BILAN ACTIF	Brut	Amort. et Dépréciations	31/12/2025	31/12/2024 retraité	31/12/2024
Capital souscrit non appelé					
Frais d'établissement					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'Usufruit					
Concessions, Logiciels, droits & valeurs similaires	3 600	1 060	2 540		
Fonds commercial					
Autres Immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorp. en cours, avances et acomptes					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels et outillage	10 159	9 076	1 083	2 848	2 848
Autres Immobilisations corporelles	80 239	25 945	54 294	23 423	23 423
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières (1)					
Participations	15		15	15	15
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres Immobilisations Financières	1 048		1 048		
ACTIF IMMOBILISE	**95 061**	**36 081**	**58 980**	**26 286**	**26 286**
Stocks					
Matières premières et autres approvisionnements					
En cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	20 513		20 513		
Créances (2)					
Créances usagers et comptes rattachés	14 652	351	14 301	10 311	10 311
Créances reçues par legs ou donations					
Autres Créances	243 660		243 660	209 758	209 758
Charges constatées d'avance	19 159		19 159	676	676
Capital souscrit, appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement et Instruments de Tréso.					
Disponibilités	52 592		52 592	176 666	176 666
ACTIF CIRCULANT	**350 576**	**351**	**350 225**	**397 411**	**397 411**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Frais d'émission des emprunts					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
Ecarts d'arrondi					
TOTAL GENERAL	**445 637**	**36 432**	**409 205**	**423 697**	**423 697**
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an					
(2) Dont créances à moins d'un an			277 471		

BILAN PASSIF	31/12/2025	31/12/2024 retraité	31/12/2024
Fonds Propres sans droit de reprise			
- Fonds propres statutaires			
- Fonds propres complémentaires			
Fonds Propres avec droit de reprise :			
- Fonds propres statutaires			
- Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
- Réserves légales			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves pour projet de l'entité			
- Réserves des ESMS sous gestion contrôlée			
- Autres réserves			
Report à nouveau	**13 007**	**79 686**	**79 686**
- Report à nouveau des ESMS sous gestion contrôlée			
- Autres reports à nouveau	13 007	79 686	79 686
Résultat de l'exercice	**-2 637**	**-66 678**	**-66 678**
- Activités en gestion contrôlée	-2 637	-66 678	-66 678
- Autres activités			
Situation Nette	**10 370**	**13 008**	**13 008**
Subventions d'investissement	1 638	6 741	6 741
Provisions réglementées			
Autres fonds propres			
FONDS PROPRES	**12 008**	**19 749**	**19 749**
Fonds reportés liés aux legs et donations			
Fonds dédiés			
FONDS DEDIES OU REPORTES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	45 586	53 332	53 332
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**45 586**	**53 332**	**53 332**
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)			
Emprunts et dettes financières divers			
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	215		
Dettes des legs et donations			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	181 405	127 389	127 389
Dettes fiscales et sociales	167 276	213 342	213 342
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 715	9 885	9 885
Produits constatés d'avance			
DETTES (2)	**351 611**	**350 616**	**350 616**
Ecart de conversion passif			
Ecarts d'arrondi			
TOTAL GENERAL	**409 205**	**423 697**	**423 697**
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(2) Dont dettes à moins d'un an	351 396		

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT - Première partie	31/12/2025	31/12/2024 retraité	31/12/2024
Cotisations			
Ventes de biens et services	**193 878**	**174 419**	**174 419**
-Ventes de biens :			
Ventes de marchandises			
Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)			
Ventes de dons en nature			
-Ventes de prestations de service :	193 878	174 419	174 419
Travaux et Refacturation Charges locatives			
Prestations de Service	*189 768*	169 688	*169 688*
Parrainages			
Produits des activités annexes hors forfaits journaliers	*4 110*	*4 731*	*4 731*
Autres prestations de service			
Produits de tiers financeurs	**1 178 317**	**1 144 765**	**1 143 138**
- Concours publics			
Prix de journée/Tarifs Journaliers			
Dotation Globale de Financement			
Autres produits de tarification			
- Subventions d'exploitation	1 154 044	1 116 095	1 114 468
- Versements des fondateurs ou consommation de la dotation			
- Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances vie			
- Contributions financières	24 273	28 670	28 670
Production Stockée			
Production Immobilisée			
Reprises sur provisions (et amortissements)	7 748		298
Utilisation des fonds dédiés			
Produits des cessions d'immobilisations Incorporelles et Corporelles			
Autres produits de Gestion Courante	16 973	9 140	10 469
Produits d'exploitation	**1 396 916**	**1 328 324**	**1 328 324**
Achat de marchandises			
Variation de stocks de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements			
Autres achats et charges externes	293 600	263 271	263 271
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés	54 017	66 273	66 273
Salaires et traitements	759 236	807 704	807 704
Charges sociales	250 409	252 215	252 215
Dotation aux amortissements et aux provisions			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 861	9 188	9 188
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	351		
Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Engagements à réaliser sur ressources affectées			
Valeur comptable des Immobilisations Incorp. et Corporelles cédées			
Autres charges	18 098	1 814	1 814
Charges d'exploitation	**1 399 572**	**1 400 465**	**1 400 465**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-2 656**	**-72 141**	**-72 141**

COMPTE DE RESULTAT - Deuxième partie	31/12/2025	31/12/2024 retraité	31/12/2024
Quote part de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent ou déficit transféré III			
Déficit ou excédent transféré IV			
Produits financiers de participation			
Produits financiers autres valeurs mob. de créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	19	102	102
Reprises de dépréciations et provisions			
Différences positives de change			
Produits des cessions d'Immobilisations Financières			
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			
Produits financiers	**19**	**102**	**102**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des Immobilisations Financières cédées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières			
RESULTAT FINANCIER	**19**	**102**	**102**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**-2 637**	**-72 039**	**-72 039**
Produits exceptionnels		5 691	5 691
Charges exceptionnelles		330	330
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**5 361**	**5 361**
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les sociétés			
RESULTAT NET	**-2 637**	**-66 678**	**-66 678**
TOTAL DES PRODUITS	*1 396 935*	*1 334 117*	*1 334 117*
TOTAL DES CHARGES	*1 399 572*	*1 400 795*	*1 400 795*

Sommaire :

Réf.	Nature des informations	Produites	Non produites, car	
			NS	NA
PRESENTATION DE L'ENTITE		X		
FAITS CARACTERISTIQUES		X		
EVENEMENTS POST CLOTURE		X		
CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE		X		
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION				
NOTES SUR LE BILAN				
Note 1	Frais d'établissements & Immobilisations incorporelles, corporelles & financières	X		
Note 2	Amortissements des Frais d'établissements, Immobilisations incorporelles & corporelles	X		
Note 3	Tableau des filiales et participations	X		
Note 4	Stocks			X
Note 5	Etat des créances & dettes	X		
Note 6	Fonds propres	X		
Note 7	Tableau explicatif du résultat de l'exercice	X		
Note 8	Provisions & dépréciations	X		
Note 9	Fonds dédiés			X
Note 10	Charges à Payer	X		
Note 11	Produits à recevoir	X		
Note 12	Charges constatées d'avance		X	
Note 13	Produits constatés d'avance			X
Note 14	Bilan Financier	X		
Note 15	Tableau de flux de trésorerie	X		
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT				
Note 16	Produits d'exploitation	X		
Note 17	Résultat financier		X	
Note 18	Résultat exceptionnel	X		
Note 19	Résultat effectif Gobal	X		
Note 20	Subventions et Concours publics	X		
Note 21	Sectorisation	X		
AUTRES INFORMATIONS				
Note 22	Engagements hors bilan	X		
Note 23	Effectif	X		
Note 24	Crédit-bail			X
Note 25	Contributions volontaires en nature	X		
Note 26	Rémunérations allouées aux organes dirigeants	X		
Note 27	Honoraires des commissaires aux comptes	X		
Note 28	Charge liée à l'impôt	X		
Note 29	Compte de résultat par objet et destination			X
Note 30	Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public			X
Note 31	Legs et donnations			X

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le , caractérisés par les données suivantes :

- ✓ Total du bilan 409 205 €
- ✓ Total du compte de résultat (Produits) 1 396 935 €
- ✓ Résultat de l'exercice (Déficit) -2 637 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par la Présidente Administratrice Unique de l'association.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

PRESENTATION DE L'ENTITE

La Ronde des Enfants est une association qui assure le développement et la gestion d'établissements d'accueil de jeunes enfants.

L'association dispose de deux établissements à Montbrison ; les crèches « Les P'tits Lous » et « Les Bambins », et essaye de répondre au mieux à tous les besoins d'accueil de la petite enfance. Son action est financée majoritairement par les familles, les CAF (Caisses d'Allocations Familiales) et la commune de Montbrison.

FAITS CARACTERISTIQUES

Modification du siège social :

Par décision en date du 17 juillet 2025, l'association a modifié son siège social au 2, rue Juliette Nourrisson - 42600 Montbrison.

La crèche « Les P'tits Lous » a déménagé ses locaux courant 2025 au 2 rue Juliette Nourrisson à Montbrison. Cela a permis une augmentation de la capacité d'accueil, passant de 28 à 31 berceaux.

La crèche « Les Bambins » a déménagé ses locaux fin décembre 2025 au 3 rue Fernand Léger à Montbrison, la réouverture est prévue début 2026. Cela a permis une augmentation de la capacité d'accueil, passant de 35 à 50 berceaux.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

a) Changement de méthode comptable

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et le Règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025.

Les principaux impacts de ce changement de réglementation sont les suivants :

- Redéfinition stricte de la notion de résultat exceptionnel. Désormais, seuls sont classés en résultat exceptionnel :
  - Les produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel, dont les conséquences sont susceptibles d'influencer le jugement porté sur le patrimoine, la situation financière ou le résultat de l'entité ;
  - Les écritures d'origine purement fiscale, telles que prévues par les règlements de l'ANC
  - Les corrections d'erreurs lorsque leur traitement n'est pas imputé sur les capitaux propres.

- Suppression de la technique du transfert de charges.

- Modification de la présentation des états financiers (Bilan, compte de résultat et annexe), dont les principaux impacts sont les suivants :

  Bilan :

  - Les frais d'établissement sont désormais exclus de l'actif immobilisé et sont désormais présentés dans une rubrique à part entière.
  - Les charges constatées d'avance sont présentées dans la catégorie des créances alors qu'elles étaient présentées en bas de bilan.

  Compte de résultat :

  - Les cessions d'actifs incorporels et corporels antérieurement constatées en résultat exceptionnel impactent désormais le résultat d'exploitation sur la ligne « Produits des cessions des Immobilisations Incorporelles et Corporelles » pour le prix de cession et la ligne de charges « Valeurs comptables des Immobilisations Incorporelles et Corporelles cédées » pour la valeur nette comptable sortie.
  - Les cessions d'actifs financiers antérieurement constatées en résultat exceptionnel impactent désormais le résultat financier sur la ligne « Produits des cessions d'Immobilisations Financières » pour le prix de cession et la ligne de charges « Valeurs Comptables des Immobilisations Financières cédées » pour la valeur nette comptable sortie.

- Les amortissements des actifs mis au rebut antérieurement constatés en résultat exceptionnel sont désormais présentés sur la ligne « dotation aux amortissements » du résultat d'exploitation.
- Les transferts de charge qui étaient constatés sur la ligne « Reprise sur Provisions (et amortissements) » du résultat d'exploitation sont désormais présentés sur la ligne des autres produits d'exploitation pour la part des remboursements d'assurance ou viennent en déduction des postes de charges auxquels ils correspondent (par exemple en diminution du poste « Salaires & Traitements » pour la part des avantages en nature)
- Les quotes-parts de subventions virées au compte de résultat qui impactaient les autres produits d'exploitation (et le cas échéant les produits exceptionnels pour les immobilisations sorties) sont désormais présentées au sein des Produits de Tiers Financeurs - Subventions d'exploitation.

Compte tenu des modifications liés aux changements de réglementation comptable et uniquement afin de permettre une meilleure comparabilité des états financiers avec ceux de 2024, des comptes retraités 2024 ont été réalisés et sont présentés dans les tableaux du bilan et du compte de résultat.

b) Changement de présentation et circonstance empêchant la comparaison

Néant.

c) Changement d'estimation comptable

Néant.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

a) Principes comptables généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sous les précisions apportées au paragraphe précédent,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Compte tenu du fait que les établissements tiennent une comptabilité séparée, les comptes des différentes structures comprises dans le périmètre sont cumulés dans un premier temps.

Dans un deuxième temps, les comptes réciproques, de charges et de produits internes au périmètre de l'association (dont les frais de siège, prestations réciproques et mouvements de cessions internes) sont éliminés.

Compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'autonomie de chaque établissement ou service, les compensations en matière de résultat ne peuvent exister.

La liste des établissements de l'association La Ronde des Enfants est détaillée dans la note 7.

b) Principes comptables sectoriels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, au règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptable (A.N.C.), en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, intégrant l'article 1er du règlement ANC n°2019-04, n°2020-08, 2022-04 et n°2023-03.
- Des contraintes particulières imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations et notamment :
    - Les subventions de fonctionnement de la Ville de Montbrison sont comptabilisées pour les montants versés correspondant à l'arrêté du Maire de Montbrison.
    - Les ressources versées par la Caisse d'Allocation Familiale sont comptabilisées dès leur attribution en fonction de la période de versement et de la réalisation de l'activité s'y rattachant.

c) Dispositions spécifiques aux principes comptables

Néant.

d) Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie d'utilité prévue :

En mode linéaire – Logiciels - 1 an

e) Immobilisations Corporelles immeubles et meubles

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et en fonction de leur durée normale d'utilisation. Ils sont pratiqués à compter de la mise en service selon la règle du prorata temporis.

En mode linéaire ou dégressif :

- Matériels et outillages	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau et informatique	2 à 5 ans
- Mobilier	5 ans
- Installations et agencements	5 à 10 ans

Dépréciation des actifs

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Si la valeur actuelle de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée dans les comptes.

f) Immobilisations Financières

Les titres de participation ainsi que les autres immobilisations financières, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés lors de leur acquisition.

Ils peuvent être, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur à la clôture. Cette valeur d'inventaire est appréciée d'une part par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres de la participation concernée, et d'autre part, en prenant en considération les perspectives de rentabilité et de développement.

Le détail des participations détenues est communiqué en Note 3 de l'annexe ; les dépréciations sont, le cas échéant, indiquées en Note 8 de l'annexe.

g) Créances et Dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable ou en cas de litige.

Les dépréciations sont indiquées en Note 8 de l'annexe.

h) Trésorerie - Emprunts

- **Disponibilités :** lorsque des accords de fusion de comptes ont été obtenus et contractualisés avec les banques, il est procédé à la compensation des soldes débiteurs et créditeurs desdits comptes. Le solde est présenté soit à l'actif, soit au passif suivant la situation nette pour chacune des banques.

- **Valeurs mobilières de placement :**

  Titres : ils sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré – premier sorti. Des dépréciations sont constatées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à sa valeur comptable.

  A la clôture, l'association ne dispose d'aucun titre de placement.

- **Emprunts :** les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital). A la clôture de l'exercice l'association n'a souscrit à aucun emprunt.

i) Apports en Fonds Associatifs avec Droit de reprise

Les apports en fonds associatifs avec droit de reprise sont, le cas échéant, constatés au passif du bilan dans les fonds propres complémentaires. Les engagements liés au droit de reprise sont précisés dans la note 22 – engagements donnés.

L'association ne bénéficie pas d'apport en fonds associatifs avec droit de reprise.

j) Subventions d'investissement

Dans le cadre de différentes conventions signées avec les financeurs, des subventions ayant pour objet la réalisation d'investissements sont comptabilisées, lors de leur notification, au passif du bilan en subvention d'investissement.

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat d'exploitation au même rythme que les actifs subventionnés.

Les quotes-parts de subvention restant à rapporter au compte de résultat s'élèvent au 31/12/2025 à 1 638 €.

k) Provisions réglementées

L'association n'a pas comptabilisé de provisions réglementées à la clôture de l'exercice.

l) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont déterminées en retenant les risques identifiés et rendus probables par un évènement en cours à la clôture de l'exercice.

La note n° 8 de l'annexe récapitule les mouvements ayant affecté ces provisions.

Les provisions pour risques prud'hommes et autres litiges sont évalués en conformité avec le règlement ANC 2014-03.

Aucune provision n'a été constatée à ce titre au 31-12-2025.

Les engagements de retraite sont comptabilisés. La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- Prise en compte d'un taux d'actualisation 3,90 %,
- Coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association,
- L'âge de départ à la retraite est fixé à 67 ans,
- Application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation et espérance de vie),
- Il est tenu compte du salaire du mois de décembre en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au 31 décembre divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite (taux de progression des salaires).
- Taux de charges sociales et fiscales retenu à 50%.

Le montant de l'engagement inscrit est proratisé en fonction du nombre de droits acquis en matière d'années de présence pour chacun des salariés.

L'évaluation des engagements hors bilan est présentée en note n° 22 de l'annexe.

m) Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés relatifs à des immobilisations amortissables : l'entité rapporte en produits le montant du bien sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement de l'immobilisation.

Le détail des fonds dédiés est présenté en Note 9.

L'association n'a pas constaté de fonds dédiés à la clôture de l'exercice.

****

Note 1. FRAIS D'ETABLISSEMENT, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

Valeur Brute en euros	Valeur début exercice	Acquisitions	Cessions	Fusions	Variation de Périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur fin exercice
TOTAL DES FRAIS D'ETABLISSEMENT									
Autres immobilisations incorporelles	4 550	3 600	-4 550						3 600
Immobilisations Incorporelles	**4 550**	**3 600**	**-4 550**						**3 600**
Terrains									
Constructions									
Installations techniques matériel et outillage	18 301		-8 142						10 159
Installations générales, aménagements divers	150 190	6 156	-150 190						6 156
Matériel de transport									
Matériel de bureau et mobilier informatique	16 004	26 978	-6 121						36 861
Autres	36 926	18 773	-18 477						37 222
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes									
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés									
Immobilisations Corporelles	**221 421**	**51 907**	**-182 930**						**90 398**
Participations et créances rattachées	15								15
Autres titres immobilisés									
Prêts et autres immobilisations financières		1 048							1 048
Immobilisations Financières	**15**	**1 048**							**1 063**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	**225 986**	**56 555**	**-187 480**						**95 061**

Note 2. AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETABLISSEMENTS, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Amortissements en euros	Valeur brute début exercice	Dotation	Diminution et Reprise	Réévaluations	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
TOTAL DES FRAIS D'ETABLISSEMENT										
Autres immobilisations incorporelles	4 550	1 060	-4 550							1 060
Immobilisations Incorporelles	**4 550**	**1 060**	**-4 550**							**1 060**
Terrains										
Constructions										
Instal. techniques matériel et outillage	15 453	1 765	-8 142							9 076
Instal. générales, aménagements divers	138 449	12 639	-150 190							898
Matériel de transport										
Matériel de bureau et mobilier informatique	15 193	4 624	-6 121							13 696
Autres	26 055	3 773	-18 477							11 351
Immobilisations Corporelles	**195 150**	**22 801**	**-182 930**							**35 021**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	**199 700**	**23 861**	**-187 480**							**36 081**

Note 3. FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Informations financières						
	Année de référence	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-Part de capital détenue (en %)	Quote-Part de capitaux propres (en valeur)	Résultat	Chiffre d'affaires HT
Alliance Gestion - GIE	2 025	200 100	0	0,01%	15	0	34 546 049

	Valeur comptable des titres détenus		Autres renseignements		
	Brute	Nette	Prêts et avances accordés	Cautions et avals donnés	Dividendes encaissés
Alliance Gestion - GIE	15	15			
Total	**15**	**15**			

Note 5. ETAT DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
	Montant Brut	**1 an au plus**	**Plus d'1 an**
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	1 048		1 048
Créances de l'actif Immobilisé	**1 048**		**1 048**
Clients douteux	351	351	
Usagers, clients et comptes rattachés	14 301	14 301	
Créances reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Personnel et comptes rattachés	1 776	1 776	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	9 800	9 800	
Etat et collectivités publiques Impôt sur les bénéfices			
Etat et collectivités publiques Taxe s/ la Valeur Ajoutée			
Etat et collectivités publiques Autres Impôts, Taxes et Assimilés et divers	224 489	224 489	
Comptes courants Groupe et associés			
Autres créances	7 595	7 595	
Charges constatées d'avance	19 159	19 159	
Créances de l'actif Circulant	**277 471**	**277 471**	
TOTAL GENERAL	**278 519**	**277 471**	**1 048**
(1) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES	DEGRE D'EXIGIBILITE			
	Montant Brut	**1 an au plus**	**à plus d'un an moins 5 ans**	**à plus de 5 ans**
Emprunt obligataire (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes des legs ou donations				
Fournisseurs et comptes rattachés	181 405	181 405		
Personnel et comptes rattachés	74 642	74 642		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 441	86 441		
Etat et collectivités publiques Impôt sur les bénéfices				
Etat et collectivités publiques Taxe s/ la Valeur Ajoutée				
Etat et collectivités publiques Autres Impôts, Taxes et Assimilés	6 193	6 193		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Comptes courants Groupe et associés				
Autres dettes	2 715	2 715		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**351 396**	**351 396**		
(2) Montant :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Note 6. VARIATION DES FONDS PROPRES

	Montant début exercice	Affectation résultats	Retraitements	Transf. Asso. Mutual. CPOM	Fusions / Reprises	Variation de périmètre	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres									
Fonds propres sans droit de reprise									
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires									
Fonds propres avec droit de reprise									
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires									
Ecarts de réévaluation									
Réserves									
Réserves statutaires ou contractuelles									
Réserves pour projet de l'entité									
Autres réserves (dont investissement)									
Réserves ESMS sous gestion contrôlée									
Investissement									
Compensation									
Compensation des charges d'amortissement									
Trésorerie									
Report à nouveau	**79 686**	**-66 679**							**13 007**
RAN des ESMS sous contrôle de tiers									
Résultats soumis à approb. des autorités de tarification									
Charges rejetées par l'autorité									
Charges dont la prise en compte est différée									
Autres Reports à nouveau	79 686	-66 679							13 007
Activités des ESMS sous gestion libre									
Autres activités	*79 686*	-66 679							*13 007*
Résultat de l'exercice	**-66 678**	**66 678**						**-2 637**	**-2 637**
Activités sous gestion contrôlée	-66 678	66 678						-2 637	-2 637
Autres activités									
Situation Nette	**13 008**	**-1**						**-2 637**	**10 370**
Subventions	6 741							-5 103	1 638
Provisions réglementées									
TOTAL	**19 749**	**-1**						**-7 740**	**12 008**

Note 7. TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT

	2025	2024	Gestion contrôlée 2025	Gestion Libre 2025	Variation Périmètre
Les P'tits Lous	-9 939	-36 448	-9 939		
Les Bambins	7 302	-30 230	7 302		
Jeunesse - Crèches Conventionnées	**-2 637**	**-66 678**	**-2 637**	**0**	
Résultat Global	**-2 637**	**-66 678**	**-2 637**	**0**	
			-2 637		

Note 8. PROVISIONS & DEPRECIATIONS

	Montant début exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Fusions	Variations	Autres	Montant fin exercice
Provision pour couverture de BFR								
Amortissements dérogatoires								
Provisions s/ différence de réalisation - actifs								
Provision s/ différence de réalisation - actifs								
Provisions pour renouvellement des immo.								
Provision liée à l'Effort de Construction								
Autres provisions réglementées								
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES								
Provisions pour litiges salariaux								
Provisions pour risques								
Sous Total Provisions pour Risques								
Provisions pour grosses réparations								
Provisions pour départ à la retraite	53 332			-7 746				45 586
Provisions pour fermeture & restructuration								
Provisions pour charges								
Sous Total Provisions pour Charges	**53 332**			**-7 746**				**45 586**
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**53 332**			**-7 746**				**45 586**
Sur Frais d'établissement								
Sur immobilisations :								
- incorporelles								
- corporelles								
- financières								
Sous Total Dépréciations Actif Immobilisé								
Sur stocks et en cours								
Sur comptes clients		351						351
Autres dépréciations								
Sous Total Dépréciations Actif Circulant		**351**						**351**
TOTAL DEPRECIATIONS		**351**						**351**
TOTAL GENERAL	**53 332**	**351**		**-7 746**				**45 937**
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation		351		-7 748				
- financière								
- exceptionnelle								
- provision pour impôts								

Note 10. CHARGES A PAYER

Rubriques	31/12/2025
Emprunts obligataires	
Emprunts - Intérêts courus sur emprunts Trésorerie - Intérêts courus à payer	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers - Intérêts courus sur emprunts Comptes courants - Intérêts à payer	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs d'exploitation	**27 541**
Congés payés, RTT, autres congés et charges sociales et fiscales liées Personnel autres charges à payer et charges sociales et fiscales liées Etat - autres charges à payer	95 502 19 519
Dettes fiscales et sociales	**115 021**
Fournisseurs d'immobilisation	
Clients - Avoirs à établir Divers - Charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**142 562**

Note 11. PRODUITS A RECEVOIR

Rubriques	31/12/2025
Créances usagers et comptes rattachés	
Fournisseurs - R.R.R à obtenir et avoirs non reçus Personnel - Produits à recevoir Organismes sociaux IJSS Etat - Produits à recevoir Subvention à recevoir Comptes courants produits à recevoir Divers - Produits à recevoir	23 9 800 3 000
Autres	**12 823**
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	**12 823**

Note 14. BILAN FINANCIER

BIENS	31/12/2025	31/12/2024	FINANCEMENTS	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles brutes	3 600	4 550	Apports, dotations, rés et fonds propres		
Immobilisations corporelles brutes					
- Terrains			Réserves affectées à l'investissement		
- Agencements			Réserve de compens des charges d'amort.		
- Constructions			Subventions d'investissement	1 638	6 741
- Installations, matériels et outillages	10 159	18 301	Provisions réglementées		
- Autres immobilisations corporelles	80 239	203 120	Provisions régl. des PV nettes d'actif		
			Fonds dédiés immobilisations		
Immo. corporelles et incorporelles en cours			Emprunts - dettes financières		
Immo. en cours - part investissement PPP			Dépôts et cautionnements reçus		
Biens reçus par legs destinés à être cédés			Amortissements des immobilisations		
Immobilisations financières	1 063	15	- Incorporelles	1 060	4 550
Amortissements excédentaires différés			- Agencements des terrains		
			- Constructions		
Charges à répartir			- Installations, matériels et outillages	9 076	15 453
Autres			- Autres immobilisations corporelles	25 945	179 697
			Dépréciations des immobilisations		
			Dépenses refusées par l'ATC		
			Autres réserves	13 007	79 686
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
Biens stables (II)	**95 061**	**225 986**	**Financements stables (I)**	**50 726**	**286 127**
FRI NÉGATIF (I-II)	**44 335**		**FRI POSITIF (I-II)**		**60 141**
			Réserves et provisions à la couv du BFR		
Reports à nouveau déficitaires			Réserves de compensation des déficits		
Résultat déficitaire	2 637	66 678	Résultat excédentaire		
Créances Glissantes			Résultat excédentaire s/ contrôle de tiers		
			Provisions pour risques et charges	45 586	53 332
			Fonds dédiés d'exploitation		
			Dépréciation des stocks et créances	351	
Autres			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
Actifs stables d'exploitation (IV)	**2 637**	**66 678**	**Financements stables d'exploitation (III)**	**45 937**	**53 332**
FRE NÉGATIF (III-IV)		**13 346**	**FRE POSITIF (III-IV)**	**43 300**	
FRNG NEGATIF	**1 035**		**FRNG POSITIF**		**46 795**
Stocks			Avances reçues	215	
Avances et acomptes versés	20 513		Fournisseurs d'exploitation	181 405	127 389
Organismes payeurs, usagers	14 301	10 311	Dettes fiscales et sociales	167 276	213 342
Créances diverses d'exploitation	243 660	209 758	Dettes diverses d'exploitation	2 715	9 885
Créances irrécouvrables en non-valeur	351		Produits constates d'avance		
Charges constatées d'avance	19 159	676	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds en dépôt par les résidents		
Autres			Autres		
Valeurs d'exploitation (VI)	**297 984**	**220 745**	**Dettes d'exploitation (V)**	**351 611**	**350 616**
BFR (VI-V)			**EXC. DE FIN. EXPL. (VI-V)**	**53 627**	**129 871**
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités	52 592	176 666	Fonds des majeurs protégés		
Régie d'avance			Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
Liquidités (VIII)	**52 592**	**176 666**	**Financements à court terme (VII)**		
TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**52 592**	**176 666**	**TRÉSORERIE NÉGATIVE (VIII-VII)**		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**448 274**	**690 075**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**448 274**	**690 075**

Note 15. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Trésorerie d'ouverture		**176 666**
Résultat d'exploitation	**-2 656**	
+ Amortissements	23 861	
+ Provisions	-7 397	
+ Fonds dédiés		
+ Autres	-5 102	
Resultat brut d'exploitation	**8 706**	
- Frais financiers		
+ Produits financiers	19	
- Impôt sur les sociétés		
+/- Charges et produits exceptionnels		
+/- Autres		
Capacité d'auto-financement	**8 725**	
Variation des stocks		
Variation des créances d'exploitation	-77 239	
Variation des dettes d'exploitation	995	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	**-76 244**	
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		**-67 519**
- Acquisition d'immobilisations	-56 555	
+ Cession d'immobilisations		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		**-56 555**
+ Augmentations ou diminutions d'apports en numéraire		
+ Subventions d'investissement reçues		
+ Emissions d'emprunts		
- Remboursements d'emprunts		
+/- Dépôts de garanties reçus		
+ Autres variations		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		
Trésorerie de clôture		**52 592**

Note 16. PRODUITS D'EXPLOITATION

En euros	31/12/2025	31/12/2024
Jeunesse	1 396 916	1 328 324
Inter secteur		
Produits par activité	**1 396 916**	**1 328 324**
Gestion libre		
Gestion contrôlée	1 396 916	1 328 324
Inter secteur		
Produits par nature de financement	**1 396 916**	**1 328 324**
Secteur lucratif		
Secteur non lucratif	1 396 916	1 328 324
Produits par secteur fiscal	**1 396 916**	**1 328 324**

Note 18. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Résultat exceptionnel	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Impact	Produits	Charges	Impact
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
QP de subventions des actifs cédés						
Opérations en capital						
Aux amortissements excep. des immo.						
Aux amortissements dérogatoires						
Aux provisions réglementées						
Aux provisions pour risques et charges						
Dotations et reprises						
Pénalités et amendes						
Créances devenues irrécouvrables / Abandon de créances						
Dons, libéralités						
Régularisation financements 2023-2022				5 691	330	5 361
Opérations de gestion				**5 691**	**330**	**5 361**
Résultat exceptionnel				**5 691**	**330**	**5 361**

Note 19. RESULTAT EFFECTIF GLOBAL

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat comptable sous gestion propre		
Résultat comptable sous gestion contrôlée	-2 637	-66 678
Résultat Comptable	**-2 637**	**-66 678**

Reprise de résultats antérieurs		

Résultat Effectif Global	**-2 637**	**-66 678**
Dont Résultat effectif sous gestion propre		
Dont Résultat effectif sous gestion contrôlée	-2 637	-66 678

Note 20. SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS

	Concours Publics	Subventions d'Exploitation	Subventions d'Investissement
Europe			
Etat			
Etat - Assurance Maladie - ARS			
Etat - CAF		646 702	
Etat - Dirrecte			
Etat - ASP			
Régions			
Départements		2 238	
Communes, Villes		500 000	
Autres Financeurs			
		1 148 940	
Quotes-Parts de subventions virées au résultat		5 104	
TOTAL		**1 154 044**	

Note 21. RESULTAT SECTORIEL PAR ACTIVITE

	Les P'tits Lous	Les Bambins	Total
Produits d'exploitation	**668 209**	**728 707**	**1 396 916**
Cotisations			
Ventes de biens et services	**99 933**	**93 945**	**193 878**
-Ventes de biens			
-Ventes de prestations de service	99 933	93 945	193 878
Produits de tiers financeurs	**559 787**	**618 530**	**1 178 317**
-Concours publics			
-Subventions d'exploitation	548 181	605 863	1 154 044
-Vert fondateurs ou conso. dot.consomptible			
-Ressources liées à la générosité du public			
-Contributions financières	11 606	12 667	24 273
Production Stockée			
Production Immobilisée			
Reprises sur prov (et amort), transfert de charges	2 094	5 654	7 748
Utilisation des fonds dédiés			
Produits des cessions d'immobilisations Incorporelles et Corp.			
Autres produits de Gestion Courante	6 395	10 578	16 973
Charges d'exploitation	**678 148**	**721 424**	**1 399 572**
Achat de marchandises			
Variation de stocks de marchandises			
Achats de matières premières et autres appro			
Variation de stocks matières premières et autres appro			
Autres achats et charges externes	143 544	150 056	293 600
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés	27 201	26 816	54 017
Salaires et traitements	358 165	401 071	759 236
Charges sociales	124 105	126 304	250 409
Dotation aux amortissements et aux provisions			
-Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 406	12 455	23 861
-Sur immobilisations : dotations de dépréciations			
-Sur actif circulant : dotations des dépréciations	75	276	351
-Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Reports de fonds dédiés			
Valeur comptable des Immobilisations Incorp. et Corp. cédées			
Autres charges d'exploitation	13 652	4 446	18 098
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-9 939**	**7 283**	**-2 656**
QP de résultat sur opérations faites en commun			
Produits financiers		19	19
Charges financières			
RESULTAT FINANCIER		**19**	**19**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**-9 939**	**7 302**	**-2 637**
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les sociétés			
RESULTAT NET	**-9 939**	**7 302**	**-2 637**
Total des charges	*678 148*	*721 424*	*1 399 572*
Total des produits	*668 209*	*728 726*	*1 396 935*

AUTRES INFORMATIONS :

Note 22. ENGAGEMENTS HORS BILAN

a) Engagements donnés :

a.1 Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont évalués à **45 586 €** (hypothèses indiquées dans le paragraphe l des principes comptables et méthode d'évaluation).

Les engagements de retraite ne sont comptabilisés au passif du bilan que pour la part correspondant aux salariés de plus de 50 ans et conformément aux accords obtenus par les autorités de tarification. L'association a constaté au passif un montant de **45 586 €** à ce titre.

a.2 Participation dans le GIE Alliance Gestion

L'Association La Ronde des Enfants, membre du GIE Alliance Gestion, est à ce titre tenu solidairement sur son patrimoine propre des dettes de ce dernier vis-à-vis des tiers autres que les membres du groupement.

Au , le passif d'Alliance Gestion répondant au critère ci-dessus s'élève à :

	en euros
Dettes financières	3 682 538
Dettes d'exploitation	9 020 986
Autres dettes	3 889 448
	16 592 972

Au cours de l'exercice 2025, la participation de l'association La Ronde des Enfants à l'ensemble des charges d'Alliance Gestion a été de 0.06 %.

b) Engagements reçus :

Néant

Note 23. EFFECTIF

Effectifs moyen par CSP	
Direction	2
Administration générale	2
Service Généraux	
Restauration	2
Socio-éducatif	12
Paramédical	11
Médical	
Autres fonctions	
Total	**29**

Note 25. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs.

Au titre de l'exercice, La Ronde des Enfants n'a bénéficié d'aucune contribution volontaire en nature.

Note 26. REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Dans le cadre de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif, les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association, se sont élevés à 0 euros, représentant uniquement des rémunérations.

La Présidente Administratrice unique est Bénévole et n'a perçu à ce titre ni rémunération ni avantages en nature.

Note 27. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires comptabilisé au sein du compte du résultat pour les honoraires liés à la mission de contrôle légal, **s'élève à 5 469 €**, TVA non récupérable incluse.

Note 28. CHARGES LIEES A L'IMPOT

Néant.

****